

DEVENIR VOLONTAIRE AUX COMPAGNONS BÂISSEURS



**Les Compagnons Bâisseurs
proposent aux jeunes de 18 à 25 ans
de s'engager pour 9 mois
en Service Civil Volontaire
dans une organisation régionale**

*Un engagement solidaire sur des actions de chantiers
Une vie en collectivité dans une équipe interculturelle
Une expérience formatrice pour l'avenir*

**Si vous êtes intéressés et disponibles à partir de septembre ou octobre 2009,
prenez contact avec le Pôle volontariat de l'association :**

Tel : 02 99 02 60 90

Mail : cbvolontariat@compagnonsbatisseurs.org

Plus d'information sur :

www.compagnonsbatisseurs.org

Pour en savoir plus sur le Service Civil Volontaire :

www.lacse.fr



22, rue de la Donelière - 35000 RENNES - Tél **02.99.02.60.90** - Fax 02.99.02.60.70 - cbnational@compagnonsbatisseurs.org
www.compagnonsbatisseurs.org - N° Siret 775666639 00080 - Code APE 9499Z

■ Les Compagnons Bâtisseurs en France

En France, les Compagnons Bâtisseurs sont nés en 1957, pour aider les plus démunis à construire des maisons décentes. Dès l'origine, cette action est rendue possible par la **mobilisation de jeunes volontaires**. L'association a rapidement pris une dimension internationale, en se développant notamment dans plusieurs pays d'Europe.

Aujourd'hui, il existe une association nationale et six associations régionales en France :

- Aquitaine,
- Bretagne,
- Centre,
- Languedoc-Roussillon,
- Midi-Pyrénées,
- Provence.

L'Association a pour objectif de contribuer à la résolution des problèmes sociaux, en particulier ceux liés à l'habitat. Nous intervenons par des actions de chantier, d'animation, d'insertion et de formation.

Dans le cadre de ces actions, l'association vise à la prise en charge par les intéressés eux-mêmes de leurs propres problèmes et poursuit de fait une action éducative dans la dynamique d'une solidarité à bâtir ensemble. En France, elle organise des activités qui répondent à cette volonté de solidarité avec les "exclus". Les Compagnons Bâtisseurs proposent des solutions techniques adaptées à la réalité sociale et aux besoins économiques spécifiques à chaque situation.

Dans le souci d'une meilleure compréhension entre les peuples et d'une plus grande efficacité dans l'action, nous favorisons toute action permettant les échanges internationaux.

UNE SOLIDARITÉ À BÂTIR

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Dans un premier temps faites nous parvenir une lettre de motivation et un curriculumvitaie. Nous vous répondrons très rapidement.

Un cursus d'accueil pourra ensuite vous être proposé avant la formalisation de votre engagement par un contrat de volontaire.



Association Nationale
Compagnons Bâtisseurs

216, route de Lorient - BP 42037
35920 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 02 60 60 - Fax : 02 99 02 60 70
cbnational@compagnonsbâtisseurs.org

Pôle Volontariat
Contact : cbyolontariat@compagnonsbâtisseurs.org

50 ANS EN 2007
ASSOCIATION NATIONALE
Compagnons Bâtisseurs

Etre volontaire aux Compagnons Bâtisseurs

"Favoriser les rencontres et les dialogues

entre les Hommes,

Vivre et la promotion du droit

Pour chaque

personne d'être

acteur de son projet

et de son développement,

d'être acteur

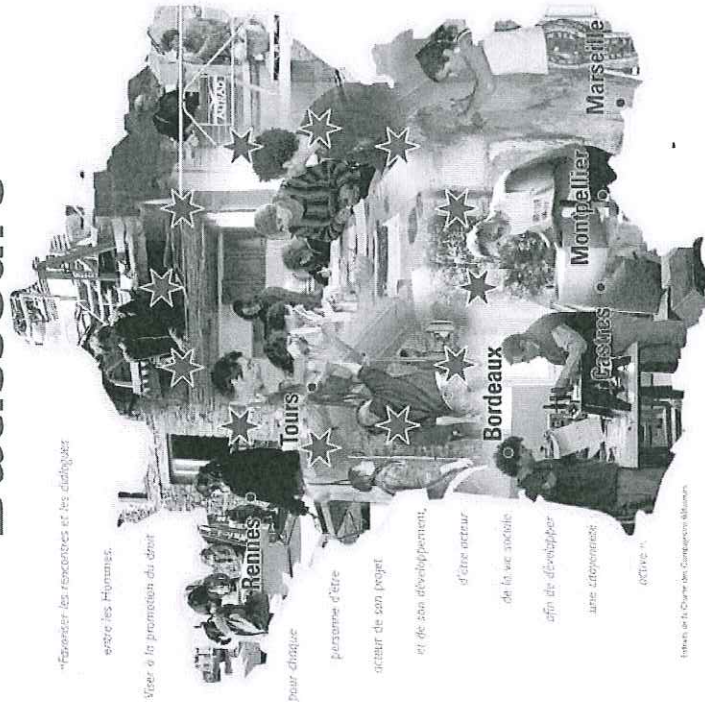
de la vie sociale

afin de développer

une citoyenneté

active"

Illustration de la Courbe de l'Entrepreneur-Militant



UNE SOLIDARITÉ À BÂTIR

www.compagnonsbâtisseurs.org

■ Une expérience ouverte à tous et à toutes



Les Compagnons Bâtisseurs accueillent sous le statut de volontaires des **jeunes, filles et garçons âgés de 18 à 30 ans, français ou venant de l'étranger, avec ou sans formation et souhaitant consacrer 6 à 12 mois renouvelables au service des objectifs de l'association.** Ils sont accueillis sous différents statuts et programmes : le Volontariat Associatif, le Service Civil Volontaire et le Service Volontaire Européen.

■ La volonté de s'engager



L'engagement des volontaires s'inscrit dans une solidarité concrète portant notamment sur :

- La participation active des personnes à des chantiers de réhabilitation de leur habitat ;
- L'animation et le soutien scolaire d'enfants tsiganes ;
- Des chantiers associatifs et de rénovation du patrimoine.

Les volontaires travaillent en équipe de 2 à 5 personnes dans l'une des associations régionales membres du réseau Compagnons Bâtisseurs.

■ Travailler autrement

En lien avec les permanents et animateurs techniques de l'association et des organismes sociaux, ils préparent et assurent le suivi technique, financier et humain des chantiers. **Si l'objectif principal est la réalisation des travaux, l'action des volontaires revêt un caractère social et humain qui la différencie d'une intervention de professionnels.**

Dans certains cas, les volontaires ont la possibilité d'encadrer des chantiers internationaux de jeunes bénévoles en France.



■ Un mode de vie différent

Les volontaires vivent ensemble dans un même lieu. Cet investissement parfois exigeant, leur offre un indéniable terrain d'expérience et de responsabilisation ainsi que d'échange et de partage.

Ils participent également aux décisions politiques de l'association notamment par le biais d'un représentant des volontaires aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales.

Les volontaires se réunissent également au sein d'un collectif national, Cikadoj, qui leur permet de développer des projets communs.



■ Une formation originale et diversifiée

Par leur participation aux chantiers, les volontaires acquièrent un certain savoir-faire dans les différents corps d'état du bâtiment, qu'ils peuvent compléter par des stages techniques.

Par ailleurs des stages d'information et de réflexion sur le projet associatif et sur les problématiques des publics accompagnés sont organisés tout au long du parcours.

Enfin, une formation aux valeurs civiques permet d'acquiescer les valeurs de citoyenneté et les règles de la vie en collectivité.

Cadre du volontariat

Le statut : contrat de Volontariat Associatif (dans certain cas au titre du Service Civil Volontaire) ou volontaire dans le cadre du Service Volontaire Européen.

- Versement d'une indemnité mensuelle et prise en charge de la couverture sociale
- Durée : 6 à 12 mois, renouvelable.
- Mise en place d'un tutorat et d'un accompagnement à l'orientation professionnelle.